

LE MARCHÉ DU TRAVAIL A YAOUNDE 1983-1993

LA DECENNIE PERDUE

François ROUBAUD

NOVEMBRE 1993

INTRODUCTION

La dernière décennie a été pour le Cameroun une période de fortes turbulences. Suite à des chocs externes d'une ampleur inégalée (effondrement des termes de l'échange, accroissement des taux d'intérêt, etc.), et aux déséquilibres macro-économiques induits, le pays est entré, à partir de 1985, dans une phase de récession prolongée dont il n'est pas encore prêt de sortir (1). La conjonction d'un environnement international durablement défavorable, de mesures de stabilisation et l'effort de restructuration productive ont conduit à une dépression prolongée de l'activité économique. Entre 1985/86 (point haut du cycle conjoncturel) et 1992/93, le PIB en volume a chuté de 23,7%. Compte tenu du rythme soutenu de la croissance démographique (estimé à 3% par an), la régression du PIB par tête atteint sur la période 38%.

Une telle involution s'est nécessairement répercutée sur le niveau et les conditions de vie des ménages. Malheureusement, cette dimension de l'ajustement n'a pas été étudiée faute de données empiriques, et par voie de conséquence très peu prise en compte dans l'orientation des mesures de politique économique. Nous nous attacherons ici à pallier cette carence, en analysant la **structuration et la dynamique du marché du travail à Yaoundé entre 1983 et 1993**. Nous comparerons les résultats obtenus dans l'enquête sur la consommation des ménages de 1983/84 (EBC 83/84), les données du recensement de la population de 1987 (RGPH87) et les informations qui résultent de l'enquête sur les conditions d'activité à Yaoundé (enquête 1-2-3), réalisée au premier trimestre 1993 (2). Si le choix de ces trois dates est avant tout contingent, étant conditionné par l'existence de sources statistiques, il présente l'avantage notable de mettre en évidence l'impact de près de 10 ans d'ajustement. En effet, les années 83/84 correspondent aux dernières années de croissance euphorique et de gestion de la rente pétrolière, à une époque où la dégradation à venir n'était absolument pas anticipée. Evidemment, l'analyse sera nécessairement limitée par le faible volume d'informations sur l'activité des ménages collectées dans l'EBC et le RPH87. A la différence de l'enquête 1-2-3, aucune de ces deux sources n'a pour objectif principal de diagnostiquer l'état du marché du travail.

Dans une première partie, nous survolerons l'évolution socio-démographique de la capitale camerounaise au cours de la dernière décennie. Dans la seconde, nous analyserons la formidable dégradation des conditions d'activité de la main-d'oeuvre, notamment à travers la montée du chômage et du sous-emploi, ainsi que le profond bouleversement de la structure des emplois, engendré par cette longue période de récession et par les politiques d'ajustement structurel, et caractérisé par une informalisation rapide de l'économie. Enfin dans la troisième partie, nous tenterons de mettre en lumière les stratégies d'adaptation mises en oeuvre par les ménages pour résister à la crise. Ce sera l'occasion d'éclairer les changements de comportement de deux catégories de population particulièrement vulnérables sur le marché du travail: les jeunes et les femmes.

¹) Pour une analyse macro-économique rétrospective et des perspectives à moyen terme du Cameroun, voir De MONCHY G., ROUBAUD F., "Cameroun: évolution économique rétrospective et perspectives macro-économiques à l'horizon 1995", DLAL, mars 1991, et De MONCHY G., AERTS J.J., "Canevas pour une discussion autour des perspectives macro-économiques à moyen terme du Cameroun", DLAL, CFD, janvier 1993..

²) Nous tenons à remercier ici à la fois la DSCN et la Direction du Recensement pour nous avoir fourni les fichiers de l'EBC83/84 et du RGPH87 de Yaoundé.

I.- L'EVOLUTION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE: UN BREF CADRAGE.

Une croissance rapide de la population.

Entre le dernier trimestre 1983 et le dernier trimestre de 1992, dates auxquelles ont été dénombrés les ménages dans les deux enquêtes, la population de Yaoundé est passée de 494 000 à 793 000 personnes. En 9 ans, le peuplement de la Capitale a augmenté de près de 300 000 personnes, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,4%.

La pyramide des âges s'est déformée et l'âge moyen a baissé de 21,3 ans à 19,9 ans. Mais ce rajeunissement global de la population n'est pas imputable aux tranches d'âge les plus basses. Ainsi, la proportion de moins de 20 ans, qui atteignait 56,9% en 1983 n'est plus que de 52,7% fin 1992. Le nombre d'hommes semble avoir cru plus rapidement que celui des femmes, puisque la proportion de la population masculine s'élève de 50,6% à 51,4%. Si cette évolution ne s'avérait pas être le simple effet de l'imprécision des estimateurs dans les deux enquêtes, elle pourrait traduire l'impact d'une migration et fortement masculine.

La lente dissolution des structures familiales traditionnelles.

Globalement, on observe un lent processus de "normalisation" de la structure des ménages, vers le modèle de la famille nucléaire (3). La taille moyenne des ménages se réduit de 6,1 à 5,4, tandis que la proportion de ménages de moins de 5 personnes passe de 41,5% à 46,4%. La proportion des ménages dont le chef est polygame décroît de 8% à moins de 5%, et les familles de type élargies ne comptent "plus" que pour 55% des ménages, pour plus de 60% 10 ans plus tôt. Ce résultat est d'autant plus intéressant que la crise économique est censée augmenter la taille des ménages, en accroissant la "pression communautaire". En effet, en période de contraction des revenus, les jeunes restent plus longtemps dans le giron familial faute de moyens pour s'installer à leur compte. Les ménages urbains devraient accueillir plus d'enfants "confiés" venant de l'extérieur. Enfin, le développement observé des activités économiques des ménages (cf. infra), mobilisant la main-d'oeuvre familiale, tend à polariser les individus autour du noyau familial. La crise économique a sans doute joué dans ce sens, mais elle n'a pas pu compenser un mouvement tendanciel plus structurel de "nucléarisation" et de réduction de la taille des ménages.

Mais parallèlement, le poids des ménages monoparentaux augmente sensiblement (de 29% à 31%), ainsi que la proportion des familles dont le chef de ménage est une femme (de 21% à 25%). Or, les résultats de l'enquête en 1993 montrent clairement que ces ménages sont beaucoup plus vulnérables que les autres. Il est donc plausible que la crise économique ait eu un impact dissolvant sur les structure familiales.

TABLEAU 1
EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MENAGES A YAOUNDE 1983-1993:
la réduction du poids des familles élargies (%)

TYPE DE MENAGE	mono-nucléaire	nucléaire monoparental	nucléaire strict	élargi monoparental	élargi	TOTAL
1983	12,7	4,9	22,2	24,1	36,1	100
1987	16,5	4,6	20,3	23,9	34,7	100
1993	13,4	7,0	25,0	24,4	30,2	100

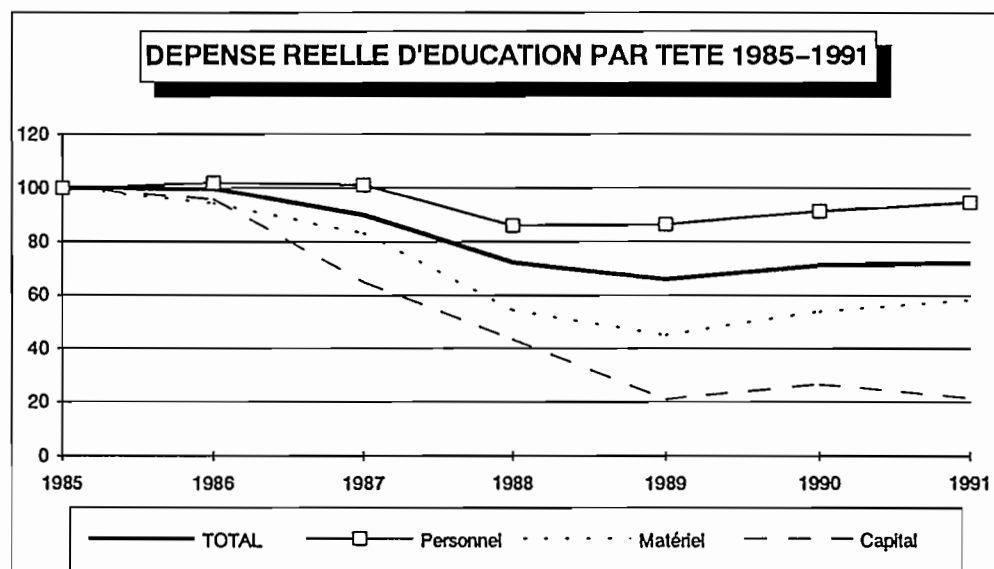
Source: EBC83/84, RGP87, Enquête 1-2-3 (93)

³⁾ Il convient de relativiser le niveau de généralisation de cette norme, dans la mesure où en 1993, moins d'un ménage sur quatre est constitué sur la base d'un couple (avec ou sans enfant).

La forte poussée des taux de scolarisation, malgré la dégradation des services éducatifs.

Du côté de l'offre de travail, le phénomène le plus marquant est l'impressionnante montée du niveau scolaire de la main-d'oeuvre. Cette performance est d'autant plus remarquable que, d'une part, le contexte de récession économique généralisée pesait négativement sur les ressources allouées au système éducatif, et que, d'autre part, le taux élevé de croissance de la population exerçait une forte pression sur ce dernier.

GRAPHIQUE 1



Source: "Finances Publiques: Recueil de données statistiques. Le Cameroun", Mission Française d'Etude de la Dépense Publique en Afrique Subsaharienne, DIAL, octobre 1992.

Le déflateur utilisé est l'IPC jusqu'en 1990, et le déflateur de la consommation généré par TABLO pour 1991.

Malgré une chute des dépenses publiques d'éducation réelles par tête de plus de 25% (4) et la pression démographique, le système scolaire de la Capitale a réussi à stabiliser le nombre d'individus de 6 ans et plus n'ayant pas fréquenté l'école (38 000 personnes), tandis que le nombre de ceux qui ont intégré l'université a quadruplé, en passant de 15 500 à 62 000. Il faut noter que seulement 5,8% n'ont pas fait d'études en 1993, alors qu'ils étaient 9,8% 10 ans plus tôt. Inversement, la part des habitants de Yaoundé d'âge scolaire qui sont passés par le supérieur croît de 4% à 9,6%.

TABLEAU 2
NIVEAU D'ETUDES DE LA POPULATION DE YAOUNDE DE 6 ANS ET PLUS
1983-1993: la poussée scolaire

%	Pas d'études	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
1983	9,8	58,7	27,5	4,0	100
1987	8,9	48,7	36,4	6,1	100
1993	5,8	41,4	43,2	9,6	100

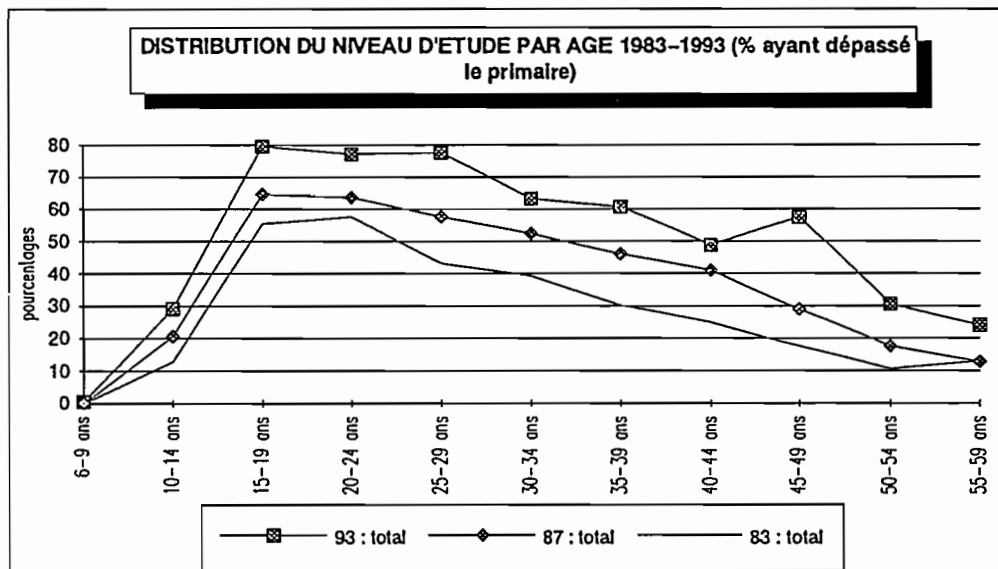
Source: EBC83/84, RGPH87, Enquête 1-2-3 (93)

Pour mieux mesurer l'ampleur du progrès accompli, il est plus pertinent de raisonner à tranche d'âge fixée. Ainsi, entre 25 et 29 ans, âge auquel le niveau scolaire est presque définitivement acquis, 43% de la cohorte avait dépassé le niveau primaire en 1983 et 78% en 1993.

⁴⁾ la réduction des dépenses en matériel et entretien atteint 40%, et 80% pour les dépenses en capital, ce qui laisse supposer que la qualité de l'éducation dispensée a baissé.

Cette montée en puissance du niveau de formation de la main-d'oeuvre s'est accompagnée d'une réduction de l'écart homme/femme, au profit de ces dernières. Cependant le différentiel est encore loin d'être résorbé puisque, par exemple, "seulement" 71% des jeunes femmes de la classe d'âge 25-29 ans ont dépassé le niveau primaire, alors que plus de 83% des garçons sont dans ce cas.

GRAPHIQUE 2



Source: EBC83/84, RGPH87, Enquête 1-2-3 (93)

Cependant, plusieurs ombres viennent se glisser dans ce tableau encourageant. En premier lieu, les taux de scolarisation baissent entre 6 et 9 ans. Si moins de 3% n'étaient pas scolarisés en 1983, ils sont maintenant plus de 7% à ne pas fréquenter encore l'école. Il est donc possible que les parents retardent l'entrée de leurs enfants à l'école, soit pour des raisons de coûts, soit parce que les enfants sont de plus en plus sollicités pour aider aux activités économiques des ménages en forte expansion. Il n'est malheureusement pas possible de tester cette hypothèse, dans la mesure où les taux d'activité n'ont été enregistrés qu'à partir de 10 ans en 1993.

En second lieu, la qualité de l'éducation se dégrade. Un certain nombre d'indicateurs quantitatifs peuvent illustrer ce phénomène. Ainsi, dans l'enseignement primaire la demande d'éducation a cru au rythme de 9,6% entre 1984/85 et 1990/91, tandis que dans le même temps ne se créaient que 6,2% places assises supplémentaires, et que le nombre d'enseignants n'augmentait que de 3,6% (5). Le nombre d'élèves par classe dépasse souvent la centaine. A cela s'ajoutent les problèmes de qualification et de motivation des enseignants, dont la rémunération baisse, qui nuisent gravement à la performance globale du système éducatif. Le bilan scolaire au niveau du continent africain a paru suffisamment critique pour qu'un ouvrage récent puisse intituler un de ses chapitre "L'école en ruine", en qualifiant la pratique éducative actuelle, avec ses objectifs purement quantitatifs, de gardiennage social (6).

5) Voir le chapitre intitulé "Bilan et analyse des politiques du secteur éducatif", in "Rapport sur le Développement Humain au Cameroun - 1993", PNUD, mai 1993, pp.26-47.

6) Cf. "L'école en ruine: l'éducation pour tous est-elle possible?", in MICHAÏLOF S. (sous la direction de), "La France et l'Afrique: Vademecum pour un nouveau voyage", Karthala, Paris, 1993, pp.273-314.

II.- LA FORMIDABLE DEGRADATION DU MARCHE DU TRAVAIL

La dynamique du marché du travail dans la capitale camerounaise est caractérisée par un double mouvement:

- d'une part, l'offre de travail des ménages continue à croître à un rythme accéléré, tant en volume qu'en "qualité de la main-d'oeuvre" (niveau de qualification);
- d'autre part, la demande de travail, et plus spécifiquement la demande de travail formel, est bloquée, voire même en régression dans certains secteurs.

Ces deux tendances divergentes conduisent à un accroissement explosif des désajustements et des tensions sur le marché du travail.

L'explosion du chômage.

L'envolée du taux de chômage constitue le premier indicateur de la difficulté d'insertion des camerounais sur le marché du travail. Il est passé en l'espace de 10 ans de 7,3% de la population active à 24,6% ⁽⁷⁾. Cette explosion pourrait même être encore plus marquée, si l'on tient compte du fait que la population active est probablement sous-estimée dans l'EBC. Le taux de chômage serait donc surestimé dans l'EBC, et il peut être évalué à 6% en 1983 ⁽⁸⁾. À titre de comparaison, le chômage en France, qui est considéré comme le phénomène majeur de la décennie écoulée, a cru de 8,9% à 11,0% entre 1982 et 1990. Aujourd'hui, le taux de chômage urbain au Cameroun est l'un des plus élevés d'Afrique, et très largement supérieur à ceux enregistrés en Amérique latine ou en Asie ⁽⁹⁾.

En 1983, la dynamique économique assure un ajustement offre/demande de travail globalement satisfaisant. Le taux de chômage est faible et sans doute proche du taux de chômage naturel. Par contre, aujourd'hui le chômage, et plus spécifiquement l'insertion professionnelle des jeunes générations, est devenu un problème central que la politique économique en cours ne peut plus négliger.

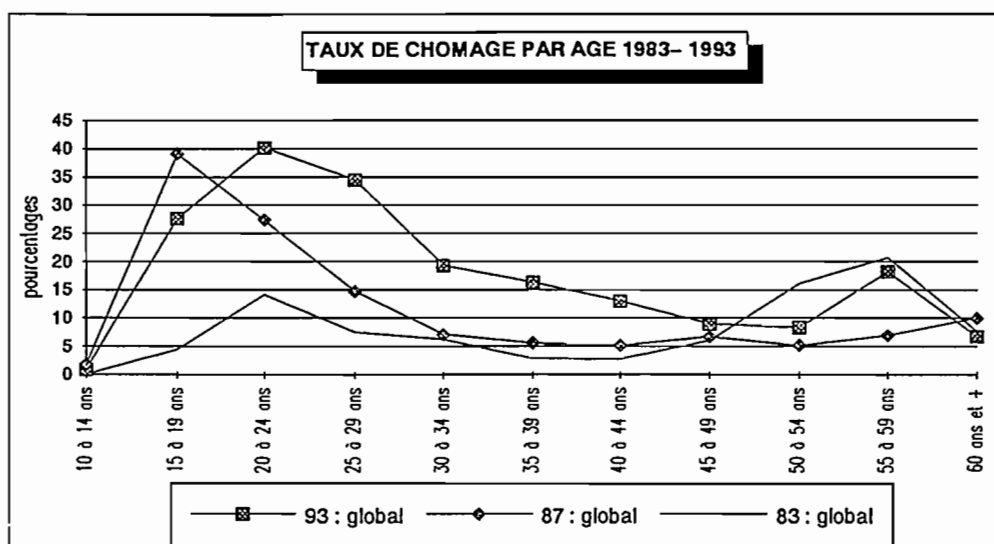
L'analyse des taux de chômage par âge montre des profils similaires aux trois dates, mais à des niveaux sans cesse plus élevés. D'une part, les jeunes sont les plus vulnérables, avec un taux de chômage des 20-24 ans supérieur à 40%. D'autre part, alors qu'avant 1987, le taux de chômage descendait sous les 10% après 30 ans, en 1993 ce seuil reste une barrière infranchissable pour toutes les tranches d'âges.

⁷⁾ Une enquête pilote effectuée en 1990/91 à Yaoundé sur environ 300 ménages estimait le taux de chômage à 29,1%. Mais la petite taille de l'échantillon et l'incertitude liée au plan de sondage adopté de l'enquête pilote ne permettent pas d'interpréter la baisse enregistrée entre 1991 et 1993 (de 29% à 24%) comme une baisse effective du taux de chômage. Voir INACK INACK S., NDIFFO J., NKWAYEB R. (sous la direction de LACHAUD J.P., "Pauvreté et marché du travail au Cameroun: le cas de Yaoundé", IIES, Discussion papers n°47, Genève 1992.

⁸⁾ Dans l'EBC, les questions sur l'emploi sont des déclarations spontanées. Par contre, dans l'enquête de 1993, on a cherché à saisir toutes les personnes effectivement employées, même si elles ne considèrent pas exercer un véritable emploi, par une batterie de questions croisées. En supposant que les chômeurs ont été bien saisis dans l'EBC, mais que, seuls les actifs occupés qui ont répondu à la question directe sur l'emploi ont été enregistrés, et que la part des emplois non déclarés spontanément est restée constante entre 1983 et 1993, on obtient un taux de chômage de 6%.

⁹⁾ LACHAUD J.P., "L'ajustement structurel et le marché du travail en Afrique francophone", IIES, DPn°56/1993, Genève, 1993. ROUBAUD F. "Où est le marché.", à paraître dans Cahiers de Sciences humaines, ORSTOM, Paris, 1994-1.

GRAPHIQUE 3



Source: EBC83/84, RGPH87, Enquête 1-2-3 (93)

La forte poussée du chômage s'est accompagnée d'un changement profond de nature. Il y a 10 ans et à l'instar de ce que l'on observe dans les pays développés, les catégories les plus vulnérables au chômage étaient les moins diplômées. A cette date, le taux de chômage était une fonction décroissante du capital scolaire. Alors que le chômage touchait 9,4% de ceux qui n'avaient pas fréquenté l'école, seulement 1,5% des individus ayant suivi des études universitaires cherchaient un emploi. La demande d'emplois qualifiés, notamment dans le secteur public, était suffisante pour absorber les contingents croissants de diplômés. A cette époque, il était possible d'envisager une résorption progressive et mécanique du chômage, grâce au maintien de la croissance et de l'effort de scolarisation.

Cependant, 10 ans plus tard, la logique du chômage est bouleversée. La loi économique entre taux de chômage et niveau scolaire que l'on semblait observer s'est totalement inversée. Aujourd'hui, le taux de chômage croît avec le diplôme. Ce dernier qui jouait comme un passeport prémunissant contre le chômage, est au contraire aujourd'hui un facteur aggravant. Près d'un tiers des actifs ayant atteint l'université est à la recherche d'un emploi, tandis que "seulement" 6,4% des non scolarisés sont touchés. Alors que le système scolaire continuait à intégrer de plus en plus de jeunes et à produire des cohortes de plus en plus diplômées, les sources d'emplois pour ces derniers se tarissaient.

TABLEAU 3
TAUX DE CHOMAGE EN FONCTION DU NIVEAU D'ETUDES
1983-1993: l'inversion d'une relation

%	Pas d'études	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
1983	9,4	8,4	5,2	1,5	7,3
1987	9,4	14,9	16,5	9,4	14,7
1993	6,5	23,8	26,7	30,9	24,6

Source: EBC83/84, RGPH87, Enquête 1-2-3 (93)

Au delà des taux de chômage par niveau scolaire, il convient de savoir si la relation observée ci-dessus est imputable à des phénomènes de composition de la population, ou correspond à des effets nets. Les modèles de type logit permettent de répondre à cette question. Toutes choses égales par ailleurs, le niveau d'étude n'exerce pas d'effet net sur la probabilité d'être chômeur, sauf pour ceux qui n'ont pas été à l'école. C'est d'abord parce

que les chômeurs diplômés sont jeunes et qu'ils sont des membres "dépendants" au sein des ménages, qu'ils sont plus touchés par le chômage. Ainsi, le fait d'avoir entre 10 et 29 ans ("les jeunes"), n'a pas d'influence sur le taux de chômage en 1983. Par contre, il augmente la probabilité de chômage de 78% en 1987, et de 96% en 1993, par rapport aux générations plus âgées. Il faut voir dans ce résultat la conjonction, d'une part, d'un problème structurel de chômage d'insertion des jeunes, et d'autre part et surtout, de l'impact récessif de la conjoncture économique. En effet, les jeunes entraînent sur le marché du travail à une période où l'offre d'emploi se contractait massivement.

En fait, les facteurs structurels qui semblent déterminants pour expliquer la probabilité de chômage sont plus liés à la composition des ménages qu'à des caractères strictement individuels ⁽¹⁰⁾. Dans notre modèle, le statut dans le ménage joue un rôle prépondérant. Quant à la taille du ménage, elle n'est significative qu'au seuil de 10% en 1993.

TABLEAU 4
EVOLUTION DES FACTEURS INDIVIDUELS DU CHOMAGE 1983-1993:
estimations de modèles logits

	1983	1987	1993
CONSTANTE	7,89	19,99	21,44
SEXE:			
- Homme	-46,1**	-24,1***	-
- Femme	0	0	0
AGE:			
- 10-29 ans	-	+77,6***	+96,4***
- 30-49 ans	-65,3**	-	-
- 50 ans et plus	0	0	0
SCOLARITE			
-Pas d'études	-	-25,3***	-44,2***
- Primaire	-	-	-
-Secondaire	-	-	-
- Supérieur	0	0	0
STATUT DANS LE MENAGE			
- Chef de ménage	-	-70,5***	-64,0***
- Conjoint	-70,0**	-66,6***	-34,3***
- Enfant	-	+21,5***	-
- Autre	0	0	0
TAILLE DU MENAGE	-	-	-2,4
Echantillon: - actifs	955	19221	3771
- chômeurs	70	2827	830

Source: EBC83/84, RGPH87, Enquête 1-2-3 (93).

mode de lecture: 0:représente la modalité de référence, par rapport à laquelle est estimée la probabilité d'être chômeur. Ainsi, en 1993, le fait d'avoir entre 10 et 29 ans accroît de 96,4% la probabilité d'être chômeur par rapport aux actifs de 50 ans et plus. -: marque un coefficient non significatif. Enfin, les étoiles marquent la significativité des coefficients. ***:1%, **:1%, *: 5%.

Les données de 1987 nous permettent d'en savoir plus sur l'évolution du type de chômage. En 1987, sur les 28 000 chômeurs, 23 000 (81,5%) était des primo-demandeurs. 7 ans plus tard cette proportion n'est plus que de 60%. Progressivement, le phénomène du chômage, qui était essentiellement un problème d'insertion des jeunes, s'étend à de nouvelles couches de la population. Non seulement le chômage d'insertion s'aggrave, mais en plus, il touche maintenant aussi des catégories employées autrefois épargnées.

¹⁰⁾ Voir sur ce thème la communication de P.BERTHELIER.

TABLEAU 5
REPARTITION DES CHOMEURS EN FONCTION DE LEUR EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE 1987-1993: l'aggravation des pertes d'emplois

effectif	%	Primo-demandeur	Perte d'emploi	Total
1987		23 000 (81,5)	5 000 (18,5)	28 000 (100)
1993		41 000 (60,0)	27 000 (40,0)	68 000 (100)

Source: RGPH87, Enquête 1-2-3 (93)

En 1993, 75% des chômeurs qui ont perdu leur emploi ont été licenciés. Ce sont surtout les salariés, et plus particulièrement les employés et les ouvriers, du secteur privé moderne et des entreprises parapubliques qui ont fait les frais des compressions de personnels. Du point de vue sectoriel, la branche du BTP a le plus pâti de la récession en ajustant l'emploi. Quant à l'emploi dans l'administration publique, il était jusqu'au début de l'année 1993 relativement préservé. Mais il faut rappeler que dans ce secteur, l'ajustement à plutôt pris la forme de gel des embauches, notamment de jeunes diplômés, qui ne trouvent plus de débouchés professionnels (11).

Finalement, l'extention rapide du chômage conduit à une situation très dégradée du marché du travail dans la capitale. Mais malheureusement, le chômage n'est qu'une des multiples modalités caractérisant le sous-emploi de la main-d'oeuvre. Ainsi, aux 68 000 chômeurs, il faut ajouter 62 000 actifs occupés en situation de sous-emploi visible (12), c'est à dire que **47,3% de la population active est sous-employée**. Le bilan serait encore plus grave si une énorme proportion d'actifs potentiels ne s'était retirée du marché du travail compte tenu des faibles perspectives d'embauches. Sur 277 000 inactifs, Yaoundé compte 166 000 travailleurs découragés.

La régression massive des taux de salarisation et l'informalisation de l'économie.

En second lieu, on observe une **régression massive des taux de salarisation**. Alors que la proportion des salariés au sein de la population active occupée était supérieure à 65% en 1983, et qu'elle atteignait encore 63% en 1987, en 1993 elle ne dépasse pas 50%. L'écart est encore plus marqué si l'on rapporte le nombre de salariés, non plus seulement à la population active occupée, mais à la population active totale (resp. en 83 et 93, 61% et 37%). Ce processus de marginalisation de la relation salariale est un bon indice de la montée en puissance du secteur informel dans l'économie camerounaise (13). Celui-ci devient, à mesure que la crise s'aggrave, le principal pourvoyeur d'emplois. Ainsi, en 1992 plus de quatre emplois créés sur cinq l'ont été dans le secteur informel (14).

La chute des taux de salarisation est un phénomène général. Il touche aussi bien les hommes que les femmes, les jeunes que les vieux, les différents membres du ménage, quel que soit leur niveau scolaire. Seule la main-d'oeuvre non scolarisée conserve une part de salariés constante et légèrement inférieure à 30%. Le salariat reste toujours une fonction croissante du diplôme, mais à un niveau beaucoup plus faible. Ainsi, alors que le salariat absorbait la quasi-

11) Voir DIAL/DSCN, "Enquête 1-2-3: premiers résultats de l'enquête emploi", DIAL/DSCN, juin 1993.

12) Actifs occupés exerçant moins que la durée "normale" de travail (ici moins de 35 heures hebdomadaires) tout en désirant travailler plus. Ce indicateur n'est disponible que dans l'enquête 1-2-3 de 1993.

13) Faute de données spécifiques sur le secteur informel dans l'EBC83/84 et le RGPH87, nous avons dû trouver une variable "proxy" pour nos comparaisons. Le fait d'être non salarié est un bon indicateur de l'appartenance au secteur informel. Ainsi en 1993 où les deux informations sont disponibles, 94,5% des non salariés travaillent dans le secteur informel et 88,6% des actifs du secteur informel sont des non salariés. Par contre, à chaque fois que des résultats seront fournis pour la seule année 1993, il s'agira bien du vrai secteur informel; et non de son estimation par les non salariés.

14) Voir DIAL/DSCN, "Enquête 1-2-3: premiers résultats de l'enquête emploi", DIAL/DSCN, juin 1993.

totalité des actifs ayant fréquenté l'université en 1983, aujourd'hui ils ne sont plus que 53% à occuper un poste salarié (31% sont au chômage et 16% sont indépendants, apprentis ou aides familiaux). Si l'on considère que le système scolaire actuel, par des programmes largement inspirés des pays développés, dispense une formation orientant la main-d'oeuvre vers des emplois salariés, on obtient un nouvel indicateur du désajustement croissant entre offre d'éducation et demande de travail. Ce désajustement est donc non seulement un phénomène quantitatif (les diplômés ne trouvent plus d'emplois), mais aussi qualitatif (faible degré d'adéquation entre type de qualifications générées par l'école et structures des emplois disponibles).

TABLEAU 6
TAUX DE SALARISATION EN FONCTION DU NIVEAU D'ETUDES
1983-1993: une baisse généralisée

%	Pas d'études	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
1983	27,4	61,1	78,6	96,9	65,4
1987	29,3	50,6	76,3	94,4	63,1
1993	29,0	32,0	55,2	77,3	48,9

Source: EBC83/84, RGP1187, Enquête 1-2-3 (93)

L'évolution de la structure des emplois : une dérive vers des emplois de moins en moins productifs.

L'informalisation rapide de l'ensemble du système productif est la résultante de deux facteurs qui, dans le cas de Yaoundé, se conjuguent:

- une dérive des emplois vers des branches structurellement plus informelles;
- une informalisation au sein de chaque branche.

C'est par exemple le cas du commerce. D'une part, son poids s'accroît fortement au cours de la période (de 20% à 28% des emplois), ce qui pèse sur le taux d'informalité global de l'emploi car ce secteur est celui où la proportion de salariés est la plus faible. Et d'autre part, le taux de salarisation propre à ce secteur chute de 27% à 13% entre 1987 et 1993. Dans une perspective plus large, aucun secteur (exceptés les services non marchands) n'échappe au processus d'informalisation des emplois, comme le montre le tableau 7.

TABLEAU 7
TAUX DE SALARISATION ET STRUCTURE DES EMPLOIS PAR BRANCHE
1983-1993: le secteur informel gagne partout du terrain

%	Taux de salarisation			Structure des emplois		
	1983	1987	1993	1983	1987	1993
Agriculture	47,8	19,8	5,8	2,7	3,9	4,3
Industrie extractive	100,0	95,2	85,4	0,2	0,1	0,1
Industrie manufacturière	63,9	35,3	22,1	4,2	10,5	12,2
Eau-gaz-Electricité	100,0	84,7	89,2	0,6	0,8	0,8
BTP	69,5	60,4	47,3	10,9	11,2	4,5
Commerce	20,6	26,7	12,6	20,1	20,3	28,1
Transport-Entrepôt	63,4	59,2	60,7	10,7	6,9	5,7
Services Financiers	100,0	94,6	84,0	1,7	1,9	2,2
Autres services:	84,2	89,8	76,6	48,9	44,4	42,2
- aux ménages		60,9	49,1		10,1	16,0
- non marchands		98,3	99,4		34,3	26,2
TOTAL	65,1	63,1	48,9	100	100	100

Source: EBC83/84, RGP1187, Enquête 1-2-3 (93). La ventilation des "autres services" en "services aux ménages" et "services non marchands" n'est pas possible en 1983 faute d'informations.

Un modèle log-linéaire appliqué à la variation des emplois entre 1987 et 1993 permet de décomposer et de mesurer l'impact spécifique des deux facteurs précédents (redéploiement intersectoriel, informalisation de l'économie), sur la structure des emplois entre les deux dates. Nous avons agrégé les 10 branches du tableau 7 en 7 branches de façon à obtenir des effectifs plus consistants, moins sensibles aux erreurs de mesure.

TABLEAU 8
LES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'EVOLUTION DE L'EMPLOI 1987-1993

A- Evolution des effectifs salariés et non salariés par branche entre 1987 et 1993

	Salariés		Non Salariés		Total	
	1987	1993	1987	1993	1987	1993
Agriculture	1240	510	5010	8210	6250	8720
Industrie	6150	5550	10910	19190	17060	24740
BTP	10930	4270	7090	4750	18020	9020
Commerce	8740	7830	23920	49030	32660	56860
Services aux entreprises	10620	12220	4880	5400	15500	17620
Services aux ménages	9860	15900	6220	16510	16080	32410
Services non marchands	54260	52750	820	330	55080	53080
TOTAL	101800	99030	58850	103420	160650	202450

B- Décomposition des effets propres 1987-1993

Glissement 87-93		Salarié	Non salariés
+ 0,00341		-0,1074	+0,1074
Agriculture	-0,1038	-0,2399	+0,2399
Industrie	-0,1122	-0,0592	+0,0592
BTP	-0,3381	-0,0276	+0,0276
Commerce	+0,1487	-0,0993	+0,0993
Services aux entreprises	+0,0571	0,1172	-0,1172
Services aux ménages	+0,3600	-0,0171	+0,0171
Services non marchands	-0,2361	0,3259	-0,3259

Ce tableau présente les estimations des coefficients d'un modèle log-linéaire saturé, appliqué aux données du tableau A. Toutes les estimations sont significatives au seuil 1%, sauf le coefficient de glissement.

C- Pouvoir explicatif des variables

Variabes	X2	DDL
Date	0	1
Date*statut	920	1
Date*branche	8160	6
Date*statut*branche	1600	6

Toutes les variables sont significatives au seuil 1%. DDL=nombre degrés de liberté.

Mode de lecture: Entre 1987 et 1993 le nombre de non salariés du commerce a augmenté de 105% (de 23920 à 49030; tableau A). Cette évolution peut être décomposée en 4 termes (tableau B).

$$1 + 1,05 = e^{2*(0,00341)} \quad e^{2*(0,1074)} \quad e^{2*(0,1487)} \quad e^{2*(0,0993)}$$

$$= (1 + 0,007) \quad (1 + 0,240) \quad (1 + 0,346) \quad (1 + 0,220)$$

$$+ 0,07\% \quad + 24,0\% \quad + 34,6\% \quad + 22,0\%$$

traduisant la tendance générale des effectifs indépendamment des transformations structurelles traduisant l'augmentation des emplois non salariés dans l'emploi total traduisant la croissance des effectifs employés dans le commerce, quel que soit le type d'emploi traduisant que la montée des emplois non salariés dans le commerce est plus forte qu'ailleurs

Si l'on omet d'introduire la variable date*statut dans le modèle, une part plus faible de la variance ne sera pas expliquée (920) que si l'on omet la variable date*branche (8160) (tableau C).

L'impact de la crise économique est particulièrement sensible sur deux secteurs où le niveau de la demande joue un rôle déterminant dans la fixation du niveau d'activité: **le BTP et les transports**. Le BTP est même la seule branche où l'emploi régresse depuis 1987, les effectifs y étant divisés par deux, malgré une croissance d'ensemble de 26% du nombre d'actifs occupés. Mais cette baisse touche aussi bien les grandes que les petites entreprises, l'impact de la substitution formel/informel y étant limité. Cependant, il est possible que se soit opéré un repli vers des stratégies non marchandes de la part des ménages. Si le phénomène de l'auto-construction reste globalement très marginal (8000 personnes de plus de 10 ans, sur un total de 544000 étaient engagés dans ce type d'activité en 1993, et y avaient consacré environ 13 heures par semaine), les effectifs employés dans le BTP sont aujourd'hui de l'ordre de grandeur de ceux qui participent à la construction de leur propre maison.

La part de l'emploi public (ici hors secteur productif, entreprises publiques) régresse au profit des activités commerciales, des activités de restauration, et des activités de services aux ménages. L'effectif global du public reste stable sur la période (autour de 50 000 emplois), correspondant à un gel relatif des embauches dans ce secteur. Par nature, ce secteur n'est pas touché par le mouvement général d'informalisation, les emplois non salariés y occupant une part négligeable ⁽¹⁵⁾. Cependant, il convient de souligner que le maintien de l'emploi dans un contexte de croissance accélérée de l'offre de travail correspond en fait à une phase d'ajustement réel, marquant une inflexion très sensible par rapport à la politique d'embauche antérieure à la crise. Nous soulignerons par la suite un certain nombre d'effets négatifs de cet ajustement.

C'est évidemment **le commerce (y compris activités de restauration) et les services aux ménages** qui se taillent la part du lion dans le redéploiement intersectoriel en cours. Le commerce devient le premier pourvoyeur d'emplois de la capitale, ravissant ce privilège aux services non marchands. Bien que partant de la proportion d'emplois salariés la plus faible de toutes les branches en 1983, celle-ci a encore chuté, au point qu'à peine un emploi sur dix s'exerce sous forme salariale en 1993. Le processus d'informalisation est important dans les deux secteurs, mais le modèle met bien en lumière les différences d'évolution entre les deux secteurs. Alors que la montée du travail non salarié dans les services aux ménages suit la tendance générale, elle est beaucoup plus marquée dans le commerce, qui constitue la principale source de création d'auto-emploi malgré la chute des débouchés.

Le seul motif de satisfaction dans ce sombre bilan est **la relativement bonne performance des effectifs industriels qui augmentent plus rapidement que l'emploi total (+45% contre +26%)**. Cependant, la part des emplois industriels reste faible à Yaoundé. De plus, cette embellie est entièrement imputable au secteur informel, puisque le nombre de salariés industriels baisse de 10% ⁽¹⁶⁾. Ce secteur est celui qui est le plus touché par la chute du taux de salarisation qui passe en 10 ans de 64% à 22%. On retrouve pour l'industrie le double effet observé au niveau de l'ensemble des branches, à savoir la restructuration au sein même des manufactures vers des branches traditionnellement plus informelles (confection, meubles, chaussures, industries diverses), et un effet net d'informalisation au sein de chaque branche manufacturière. Enfin, il faut noter que les emplois industriels informels sont souvent plus proches d'activités de services que de véritables activités de transformation.

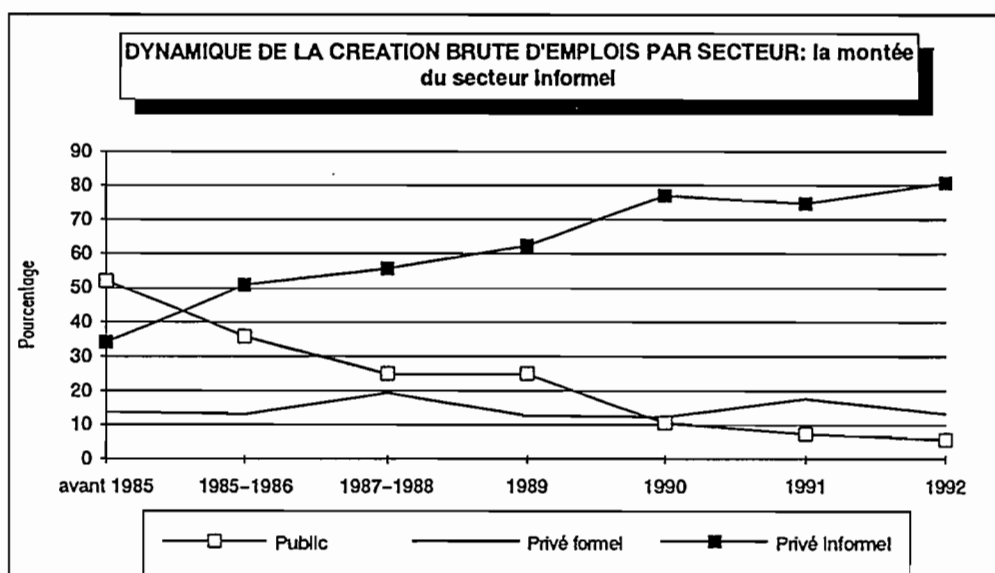
Quant à l'agriculture urbaine et périurbaine, elle semble se développer lentement, surtout dans les nouveaux quartiers périphériques, même si elle reste toujours marginale en ville.

¹⁵ . Ce constat est bien en évidence par le coefficient de l'effet croisé statut*branche du modèle log-linéaire

¹⁶ Ce résultat est compatible avec ce qui peut être observé à l'échelle nationale, puisque la chute des effectifs employés par le secteur moderne manufacturier camerounais atteint 10% entre 1983/84 et 1990/91. Voir DIAL, "L'industrie camerounaise dans la crise (1984-1992)", septembre 1993.

Finalement, il est clair que le secteur informel joue un rôle positif en période de crise. Le déclenchement et l'aggravation de la récession depuis 1985 se traduit par une contribution sans cesse croissante du secteur informel à la création brute d'emplois. Ainsi **en 1992, plus de 80% des emplois créés dans l'année l'ont été par le secteur informel, alors que le secteur public ne contribuait qu'à 5% des créations**. La montée en puissance du secteur informel est très nette à partir de 1985. A partir de cette date, la contribution du secteur public n'a cessé de se contracter au profit du secteur informel. De plus, le secteur informel prend le relais du secteur moderne, notamment dans la satisfaction de la demande de ménages (substitution) dont le revenu s'est fortement contracté. C'est vrai, et c'était déjà vrai, du commerce, mais aussi et de plus en plus pour la consommation de biens industrialisés (cf. le cas exemplaire de la confection). Les quelques entreprises modernes de confection disparaissaient concurrencées à la fois par les artisans du secteur informel, et par la friperie en provenance du Nigéria vendue par les commerçants informels.

GRAPHIQUE 4



Source: Enquête 1-2-3 (93). Le secteur public est composé de l'administration publique et des entreprises publiques. Le secteur privé formel comprend les entreprises privées dotées d'un numéro statistique. Les entreprises privées à but non lucratif, qui emploient entre 1% et 3% de la main-d'oeuvre, ont été agrégées au secteur privé formel. Attention, il s'agit de créations brutes d'emplois, c'est à dire d'emplois créés aux différentes dates et toujours existants aujourd'hui. Si pour l'année 1992, on est proche d'une mesure de création nette, plus on s'éloigne dans le temps plus la longévité différentielle des emplois dans les différents secteurs joue.

Les objectifs de l'ajustement structurel contrarié par l'évolution du marché du travail.

L'informalisation du marché du travail urbain a deux conséquences principales sur l'évolution du système productif qui, paradoxalement, vont à l'encontre des politiques d'ajustement en cours.

En premier lieu, on n'observe pas de transferts dans l'allocation des facteurs de production (ici le travail) des secteurs de biens non échangeables vers les secteurs de biens échangeables. En fait, l'ajustement de la structure des emplois se fait par substitution entre emplois publics et emplois informels au sein des services (commerce compris), le secteur privé formel gardant une part inchangée (entre 10 et 15%). L'accroissement de la part du commerce (non échangeables) compense presque totalement la légère augmentation du poids des emplois industriels (échangeables) et la chute du BTP (non échangeables).

En second lieu, le mouvement d'informalisation est générateur d'une baisse sensible de la productivité de l'économie, sous l'effet de deux facteurs :

- la déformation de la structure productive vers des secteurs à faible productivité;
- la baisse probable de la productivité du secteur informel, due à la précarisation des emplois créés en période de crise.

Si l'on ajoute à ce tableau, la baisse enregistrée de la productivité du secteur moderne, notamment industriel (dans ce dernier, la chute de la production par tête atteint 11% entre 1984 et 1991 ⁽¹⁷⁾), et les signes déjà patents d'une baisse de productivité dans l'administration publique, suite aux mesures de réduction des salaires de janvier 1993, on mesure l'éloignement croissant par rapport aux objectifs de "l'ajustement réel".

Vers l'accentuation du dualisme sur le marché du travail.

La déformation de la structure des emplois s'accompagne d'un changement dans la composition des différentes catégories de main-d'oeuvre employées dans les secteurs formels et informels. **La conjonction du gel des effectifs salariés et d'une faible mobilité au sein du secteur moderne tend à accentuer le dualisme du marché du travail.** La plupart des actifs qui jouissaient d'un emploi salarié avant le déclenchement de la crise l'ont conservé, tandis que les nouveaux entrants, lorsqu'ils ne sont pas chômeurs, doivent se contenter d'emplois informels de plus en plus précaires.

La chute de la demande de travail de la part des entreprises formelles se traduit par une féminisation accélérée des emplois informels, un vieillissement rapide des salariés du secteur moderne, et une réduction sensible des écarts de qualification de la main-d'oeuvre entre les deux secteurs, formel et informel.

Le vieillissement des actifs est particulièrement notable dans l'administration publique qui affiche aujourd'hui un âge moyen supérieur à 36 ans. Parallèlement, la longévité dans l'emploi y est très élevée, puisqu'elle dépasse en moyenne 10 ans, pour moins de 6 ans dans les autres secteurs. Cette dynamique est particulièrement néfaste, à l'heure où l'on réclame aux fonctionnaires un effort de productivité accru.

TABLEAU 9
COMPOSITION DE LA MAIN-D'OEUVRE:
Le dualisme croissant des emplois 1987-1993

	% de femmes		Age moyen		% de scolarisés secondaires*	
	1987	1993	1987	1993	1987	1993
Salariés	24,4	32,0	32,8	34,4	63,7	75,0
Non salariés	31,8	48,9	32,2	31,1	28,5	48,0
Total	27,1	40,6	32,6	32,7	51,0	61,3

*Source: EBC83/84, RGPH87, Enquête 1-2-3 (93). *: % des actifs occupés ayant été au delà de l'école primaire.*

Ces évolutions divergentes sont porteuses d'un véritable risque social, dans la mesure où les jeunes générations sont de plus en plus exclues des emplois qualifiés alors même que leur niveau scolaire, qui a longtemps constitué la clef d'accès à ce type de postes, est largement supérieur à celui de leurs aînés.

¹⁷⁾ voir DIAL, "L'industrie camerounaise dans la crise (1984-1992)", août 1993.

III.- LA STRATEGIE DES MENAGES POUR FAIRE FACE A LA CRISE

Jusqu'ici, nous avons adopté une perspective qui privilégie l'individu dans son mode d'insertion sur le marché du travail. Or, chaque individu fait partie d'entités plus complexes, les ménages, susceptibles d'interférer dans les décisions personnelles d'entrer ou non sur le marché du travail, d'intégrer tel ou tel secteur d'activité, en fonction des contraintes enregistrées à l'échelle du ménage. Par exemple, l'inactivité des femmes n'est possible que s'il existe d'autres membres apportant un revenu suffisant pour maintenir un certain niveau de consommation. De même, la rentabilité, voire l'existence d'un grand nombre d'activités informelles repose sur la mobilisation d'une main-d'oeuvre familiale, faiblement ou non rémunérée. Enfin, la poursuite des études pour les jeunes appartenant à des familles pauvres est conditionnée par leur financement impliquant à travers une participation accrue à l'emploi.

L'importance des choix opérés au niveau des ménages est d'autant plus forte en période de crise. Face à la contraction des revenus, les ménages sont conduits à restructurer leur "combinaison productive" pour assurer la reproduction de l'unité domestique. Pour endiguer le recul de leur pouvoir d'achat, ils disposent de deux stratégies principales:

- l'intensification de l'usage de la force de travail disponible du ménage;
- et, pour les plus pauvres, l'augmentation des transferts perçus en provenance d'autres ménages mieux dotés.

Les sources dont nous disposons permettent de tester certaines de ces hypothèses.

En premier lieu, on observe bien une croissance généralisée de la mise sur le marché du travail de la main-d'oeuvre familiale. Le taux d'activité des membres secondaires du ménage (hors chef de ménage) passe de 16% à 33% entre 1983 et 1993. Si l'on se restreint à la période 1987/1993, dont les données sont sans doute plus fiables, l'accroissement est notable quoique moins spectaculaire. Mais paradoxalement, ce ne sont pas les ménages dont le chef est indépendant qui ont enrôlé leur main-d'oeuvre familiale, mais ceux dont le chef est salarié.

Cette mobilisation accrue ne se traduit pas nécessairement par un accès plus aisé à l'emploi, puisque le taux de chômage des membres secondaires double en 6 ans et quintuple en 10 ans. De plus, les différences tendent à s'estomper entre les divers types de ménages dont le chef est occupé. Les possibilités de travailler comme apprenti ou comme aide familial, qui, en période faste, réduisaient la probabilité de chômage lorsque que le chef de ménage travaillait dans le secteur informel, se sont taries, ou sont au moins insuffisantes pour absorber l'ensemble de la main-d'oeuvre familiale. Il faut y voir un indicateur supplémentaire de la saturation du secteur informel. Cette croissance du taux de chômage des ménages dont le chef travaille dans le secteur informel marque sans doute aussi un accroissement de l'inégalité, puisque leur revenu est inférieur à celui des ménages du secteur formel (18).

Enfin, le taux de salarisation de la main-d'oeuvre secondaire baisse encore. En 1993, il est de 22% pour les ménages de chef salarié et de seulement 9% lorsque le chef travaille dans le secteur informel.

18) Voir la communication de P.BERTHELIER "Types de ménages et mode d'insertion sur le marché du travail". Rappelons que les ménages les plus pauvres sont ceux dont le chef est soit inactif, soit chômeur.

TABLEAU 10
MOBILISATION ET PRECARISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE SECONDAIRE
DES MENAGES 1983-1993

Statut du chef de ménage	Taux d'activité (%)			Taux de chômage (%)			Taux de salarisation (%)		
	1983	1987	1993	1983	1987	1993	1983	1987	1993
Inactif	16,7	27,2	26,7	5,0	9,6	14,9	17,8	14,6	12,7
Chômeur	6,9	34,1	33,3	0,0	14,2	26,9	12,5	16,7	11,8
Salarié	16,4	28,4	33,8	3,2	11,6	19,8	24,1	27,0	22,2
Non salarié	15,2	33,3	33,9	3,5	8,7	18,9	13,8	13,7	9,4
Total	15,7	29,7	32,7	3,3	10,7	19,7	20,4	21,2	16,1

Source: EBC83/84, RGP87, Enquête 1-2-3 (93).

S'il est possible de mettre en évidence l'intensification de l'usage de la force de travail disponible du ménage avec la crise, le bilan est moins clair en ce qui concerne la généralisation des transferts entre ménages. Nos données ne nous permettent pas d'estimer directement leur montant. Par contre, le nombre de personnes à charge d'un chef de ménage n'appartenant pas au noyau familial nucléaire peut nous donner un indicateur de la "pression communautaire" qui s'exerce sur les ménages urbains (19). En effet, la réduction des revenus et les difficultés d'embauche à la ville comme à la campagne devraient inciter les plus pauvres à mobiliser leurs réseaux de solidarité familiales ou ethniques en sollicitant une aide de la part des plus riches. Celle-ci peut notamment prendre la forme d'une prise en charge à domicile de parents, et plus particulièrement des jeunes, venus "du village" (cf. le phénomène du "confiage").

Pourtant, les enquêtes semblent infirmer cette hypothèse. D'une part, le nombre moyen de personnes n'appartenant pas au noyau nucléaire décroît depuis 10 ans de 1,56 à 1,42. D'autre part, ce mouvement de repli est encore plus accentué chez les ménages dont le chef est salarié, alors que cette catégorie relativement privilégiée aurait du être plus sensible à la pression communautaire. En 1993, cet indicateur de pression communautaire des ménages de chef salarié a rejoint celle des ménages de chef non-salarié, alors qu'il était structurellement supérieur antérieurement.

Même en tentant de mieux circonscrire, parmi les ménages salariés ceux qui auraient été le plus susceptible d'être sollicités pour prendre en charge des membres du clan en difficulté, il est impossible de mettre en évidence ce phénomène. En particulier, les ménages dont le chef travaille dans l'administration publique ont réduit le nombre de membres non "nucléaires" de 1,72 à 1,45 entre 1987 et 1993, alors qu'il baissait beaucoup moins vite pour les autres salariés. Enfin, la proportion de ménages dont aucun membre ne travaille (et donc qui dépendent des transferts pour subsister) reste à peu près stable sur la période, autour de 12%.

L'ensemble de ces modifications affectant la composition de la main-d'oeuvre des ménages (augmentation du taux d'activité d'une part, augmentation du taux de chômage et baisse du taux de salarisation de l'autre) se traduit par une légère croissance du taux de dépendance, c'est à dire du nombre de personnes à charge des actifs rémunérés, depuis 1987. Les ménages ont donc sans doute réussi à contrecarrer partiellement les effets récessifs de la crise au niveau des revenus par tête, par une stratégie de mise au travail massive. Nous ne pouvons malheureusement pas quantifier la résultante globale faute de données sur les revenus. Mais il est peu probable que le revenu par tête des ménages ait été préservé au cours des dix dernières années, compte tenu de la part croissante des emplois informels dans les emplois créés récemment (ces emplois étant structurellement plus faiblement rémunérés), et peut-être aussi de

¹⁹⁾ MAHIEU F.R., "Fondements de la crise économique en Afrique noire", L'Harmattan, Paris, 1990.

la baisse des rémunérations individuelles. Il faut d'ailleurs noter que la croissance du taux de dépendance est entièrement imputable aux ménages dont le chef appartient au secteur informel, ce qui marque pour cette catégorie de ménages défavorisée une dégradation sensible des conditions de vie. Si l'effort de mobilisation de la main-d'oeuvre secondaire de ce type de ménage est important, les emplois obtenus sont plus souvent non-rémunérés (apprentis, aides familiaux).

TABLEAU 11
QUELQUES INDICATEURS SUR LES MENAGES 1983-1993

Statut du chef de ménage	Pression communautaire*			Taux de dépendance**			Revenu par tête***
	1983	1987	1993	1983	1987	1993	1993
Inactif	1,88	1,31	1,66	11,3	11,5	7,8	2 100
Chômeur	1,41	1,29	1,46	6,7	10,4	9,5	3 500
Salarié	1,55	1,58	1,36	4,3	3,6	3,6	22 000
Non salarié	1,46	1,45	1,37	4,4	3,3	3,7	13 400
Total	1,56	1,49	1,42	4,7	4,1	4,3	14 400

*Source: EBC83/84, RGP187, Enquête 1-2-3 (93). *: la pression communautaire est mesurée par le nombre moyen de personnes par ménage hors noyau nucléaire (chef de ménage, conjoint(s), enfant(s)). **: le taux de dépendance est le rapport de la taille des ménages sur le nombre d'actifs rémunérés. ***: le revenu par tête est en milliers de Fcfa par mois.*

la montée des taux d'activité: la mobilisation générale.

Finalement, la mobilisation de la main-d'oeuvre des ménages pour contrecarrer les effets de la récession peut être approchée par la mesure du taux d'activité. Ce dernier enregistre un véritable bond en avant, puisqu'il gagne 15 points en 10 ans, en passant de 36% à 50%. Encore une fois, la sous-évaluation probable des actifs en 1983 ne permet pas d'expliquer cette avancée, car entre 1987 et 1993 le taux d'activité augmente de 5%. La décomposition de ces taux par sexe et par âge révèle les deux catégories de main-d'oeuvre ont le plus fortement contribué à cette évolution: ce sont les femmes et les jeunes.

TABLEAU 12
EVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITE PAR SEXE ET PAR AGE 1983-1993

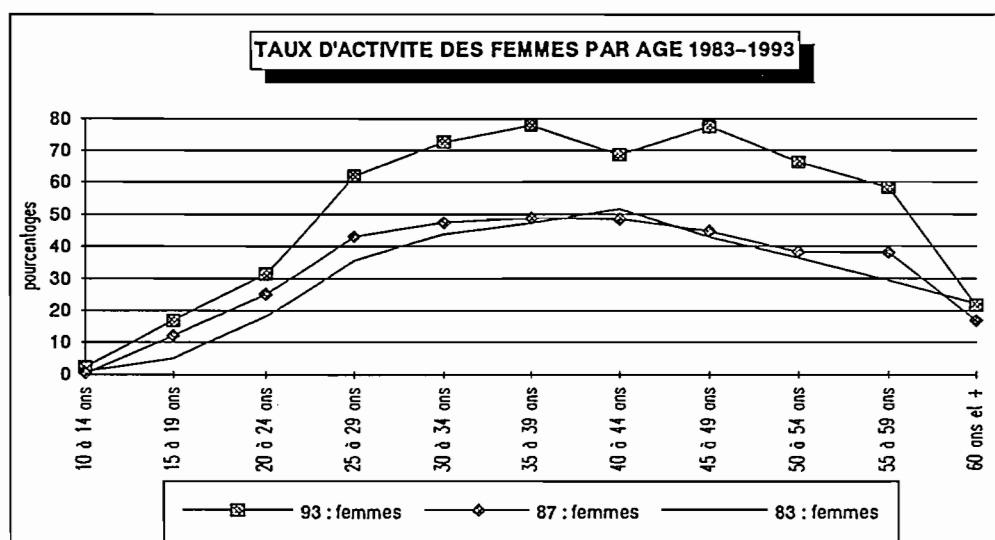
%	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes				
1983	25,7	93,8	75,6	47,1
1987	45,8	96,3	76,2	61,8
1993	42,7	91,9	58,4	58,0
Femmes				
1983	14,2	46,2	28,0	23,3
1987	19,6	47,7	28,4	26,8
1993	27,3	73,8	48,6	40,9

Source: EBC83/84, RGP187, Enquête 1-2-3 (93).

la contribution majeure des femmes

Si la contribution des femmes à l'activité économique a de longue date été soulignée par les chercheurs (surtout dans les zones rurales), et plus récemment mise en exergue par différentes institutions internationales, il est rare que l'exacte mesure en ait été prise en ville. Ainsi, en 10 ans, l'intégration des femmes au marché du travail s'est généralisée, quelle que soit la tranche d'âge considérée. Aujourd'hui, plus de 40% de la population active est féminine alors que les femmes ne comptaient que pour 32% en 1983.

GRAPHIQUE 4



Source: EBC83/84, RGP87, Enquête 1-2-3 (93)

La crise a deux effets opposés sur le comportement d'activité des femmes:

- elle peut inciter un certain nombre d'entre elles à se retirer du marché du travail, faute de perspectives d'emplois satisfaisantes. Cela se traduit par l'augmentation du nombre de travailleurs découragés, engendrant une flexion à la baisse des taux d'activité;
- a contrario, la chute des revenus du travail des membres des ménages traditionnellement employés (les hommes, les chefs de ménages) peut conduire certaines femmes inactives à chercher un emploi pour compenser les pertes financières subies par le ménage.

De toute évidence, c'est le second phénomène qui l'emporte à Yaoundé.

En réalité, il faut distinguer deux types de comportements suivant l'âge des femmes. Chez les plus jeunes, la montée du taux d'activité est la combinaison de deux facteurs:

- la mobilisation de la main-d'oeuvre secondaire en temps de crise;
- le changement culturel, dû notamment à la croissance du taux de scolarisation, qui fait de l'insertion sur le marché du travail une trajectoire de plus en plus naturelle.

Pour les femmes plus âgées, seul le premier facteur joue, le changement culturel ne touchant que les jeunes générations.

Cette différence de motivation se traduit dans les taux de chômage observés. Chez les jeunes femmes, l'offre de travail exprimée ne se traduit pas nécessairement par un emploi. Bien qu'elles soient durement touchées par le chômage (elles enregistrent les taux les plus élevés), elles ne se retirent pas du marché du travail, marquant par là leur ferme volonté d'obtenir un emploi. Par contre, chez les plus âgées, la situation dégradée du marché du travail, les induit plus fréquemment à se "décourager" et à réintégrer l'état d'inactivité. Ainsi, il n'existe pratiquement plus de chômeurs femmes après 40 ans, alors que plus de 15% des hommes actifs sont encore dans cette situation.

Le type d'emploi occupé par les femmes se caractérise par une forte précarité. Ce trait structurel s'est accentué au cours des dix dernières années. En effet, c'est au cours de cette période que les femmes sont arrivées massivement sur le marché du travail, alors même que la demande d'emplois qualifiés et bien rémunérés dans le secteur moderne se tarissait. La dynamique de création d'emplois montre clairement la montée en puissance récente des femmes sur le marché du travail. Ainsi, en 1992, 45% des emplois créés ont été pourvus par femmes, alors que celles-ci ne représentent que 40% de la main-d'oeuvre. Mais il faut tenir compte de fortes disparités sectorielles. En particulier, le secteur public (administration et entreprises publiques confondues) ferme ses portes aux femmes. Une véritable discrimination semble s'exercer à leur égard, puisqu'au cours des trois dernières années plus de 80% des rares emplois publics créés ont été attribués à des hommes.

Par rapport aux emplois masculins, les femmes sont sur-représentées dans le commerce, l'agriculture péri-urbaine, mais aussi dans les manufactures. Alors que 15% des emplois féminins sont dans le secteur manufacturier, ils ne comptent que pour 10% chez les hommes. Le secteur de la confection joue un rôle moteur. Près d'une femme sur dix y travaille.

C'est bien sûr le secteur informel qui est le principal pourvoyeur d'emplois pour les femmes. "Seulement" la moitié des hommes y travaillent, mais deux tiers des femmes. Ces dernières montrent une remarquable capacité à créer leur propre emploi, et par voie de conséquence à accepter les conditions d'activité les plus précaires: auto-emploi, travail à domicile sans installation particulière, postes improvisés sur la voie publique, etc. Si l'incorporation des femmes au secteur informel est imposée par la contraction de la demande de travail formel, elle présente aussi certains avantages eu égard aux tâches domestiques traditionnellement dévolues aux femmes. Les activités informelles, par nature plus flexibles, permettent aux femmes de combiner activités domestiques et professionnelles, notamment lorsqu'elles s'exercent à domicile. Il ne faut pas pour autant négliger la charge globale imposée aux femmes actives, pour qui le phénomène de la "double journée" est bien une réalité.

TABLEAU 13
NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES CONSACREES A L'EMPLOI ET AUX TRAVAUX DOMESTIQUES: la double journée des femmes

	Emploi		Travail domestique		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Inactifs	0	0	7	16	7	16
Chômeurs	0	0	8	27	8	26
Actifs:	41	35	5	19	46	54
- Salariés	42	37	4	17	46	54
- Non salariés	40	34	6	21	46	56

Source: Enquête 1-2-3 (93);

Le tableau 13 montre notamment que l'activité économique des femmes est loin d'être marginale et occasionnelle, puisqu'elles travaillent en moyenne plus de 35 heures par semaine (41 heures pour les hommes) et qu'une active occupée sur cinq exerce plus de 48 heures (resp. un homme sur quatre). Pourtant, leur rémunération se situent largement en deçà de celle perçue par les hommes. En moyenne, elle touchent 63 000 Fcfa par mois quand les hommes gagnent 104 000 Fcfa. Même en prenant en compte les différences de qualification (scolaire et professionnelle), d'ancienneté, de type d'emplois exercé (branche, secteur institutionnel, CSP, etc.) et d'heures travaillées, leurs gains restent inférieurs de 17% à celui des hommes, toutes choses égales par ailleurs (20).

les jeunes sacrifiés

20) Nous avons estimé un modèle d'analyse de la variance du revenu déclaré, expliquant une part très satisfaisante de la variance (R2 égal à 0,65).

Plus encore que les femmes, ce sont les jeunes (et donc à double titre les jeunes femmes) qui ont été affectés par la récession économique. Ainsi, sur dix jeunes de 10 à 29 ans se présentant sur le marché du travail en 1992, trois sont chômeurs, six passent dans le secteur informel et un seulement intègre le secteur moderne (public ou privé). Nous avons déjà exposé dans les parties précédentes le risque encouru par l'exclusion des jeunes du marché de l'emploi. Le désajustement profond entre la montée du niveau de qualification et la stagnation de la demande de travail formel ne peut qu'exacerber les frustrations des jeunes générations. Sans perspectives d'emplois satisfaisantes, ce sont les jeunes qui paient le plus lourd tribut au chômage.

Ici encore, la crise économique est le principal facteur qui pousse les jeunes à chercher un emploi de plus en plus tôt. Alors que dans les pays occidentaux, en crise eux aussi, la montée des taux de scolarisation s'accompagne d'un retrait du marché du travail (21), on observe le phénomène inverse à Yaoundé. Ce résultat est un bon indicateur des difficultés rencontrées par les ménages pour assurer leur subsistance. Cependant, la poursuite de ces deux objectifs contradictoires (contribuer à la reproduction de l'unité domestique, atteindre le meilleur niveau de formation scolaire) ne peut qu'engendrer des tensions sur l'intégration des jeunes à la vie sociale, et pas seulement pour la vie professionnelle. D'abord, la qualité de l'éducation ne peut que se ressentir de la pression exercée par la nécessité d'obtenir un revenu. Ainsi, et comme le montre le tableau 14, la proportion de jeunes qui mènent de front scolarité et emploi gagne du terrain (22). Des professeurs peu motivés, des classes surchargées, des programmes inadaptés et de surcroît des élèves faiblement disponibles, sont autant de facteurs conduisant à une dégradation des performances du système éducatif.

TABLEAU 14
PROPORTION DE JEUNES SCOLARISES QUI EXERCENT UN EMPLOI 1987-1993:
la montée du "temps partagé"

%	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	TOTAL
1987	0,0	0,1	4,6	4,6	1,0
1993	1,3	4,6	8,7	23,8	7,0

Source: RGPH87, Enquête 1-2-3 (93)

Un autre effet important de la crise sur les jeunes est la dépendance accrue de ces derniers vis-à-vis de la famille. Faute d'opportunités d'emplois suffisamment rémunérateurs, les jeunes restent plus longtemps chez leurs parents et retardent la date de fondation d'un nouveau foyer. Ainsi, dans la classe d'âge 20-24 ans, seulement 11% des jeunes sont chefs de ménage en 1993, alors qu'ils étaient 18% en 1987 (23). En contrepartie, la part de ceux qui sont restés chez leur parents passe de 15,5% à 23,7%. Le même phénomène se retrouve dans la classe d'âge 25-29 ans, la proportion de chefs de ménage perdant 6 points entre 1987 et 1993, et celle des "enfants" en gagnant 5. On observe donc un repli sensible des jeunes sur la famille, tandis que la relation insertion sur le marché du travail-mise en ménage apparaît de plus en plus lâche. Parallèlement, la crise amène les jeunes générations à différer leur décisions matrimoniales. Dans l'attente de réunir les conditions nécessaires à la mise en ménage, l'âge au mariage augmente, indépendamment de l'allongement de la scolarité.

21) DUMARTIN S., GUILLEMOT D., MARCHAND O., "Le bilan de l'emploi fin 1992", in "Activité professionnelle et emploi: permanences et inflexions depuis 10 ans", Economie et Statistique n°261, INSEE, France, 1993, pp.79-93.

22) Non que nous pensions que la combinaison activité économique/études soit nécessairement un mal, mais le gouffre qui sépare le type d'emplois exercés par les jeunes et le contenu de l'enseignement n'est sans doute propice à aucune des deux activités.

23) Ce résultat n'est pas attribuable à la déformation de la pyramide des âges, puisque l'âge moyen, au sein de chaque tranche d'âge (20-24, 25-29), est resté constant entre les deux dates.

TABLEAU 15
LE STATUT FAMILIAL DES JEUNES 1987-1993:
un repli sur la famille

%	moins de 19 ans		20-24 ans		25-29 ans	
	1987	1993	1987	1993	1987	1993
Chef de ménage	0,6	0,4	18,0	10,8	38,5	32,4
Conjoints	2,1	1,0	19,8	19,0	25,9	23,1
Enfants	68,0	73,3	15,5	23,7	6,5	11,3
Autres	29,3	25,3	46,7	46,5	29,1	33,2
Total	100	100	100	100	100	100

Source: RGP87, Enquête 1-2-3 (93)

Si la décennie écoulée a été pour les jeunes une période de grandes difficultés et de remise en question des modes d'insertion traditionnels sur le marché du travail, ceux-ci vont au devant de désillusions encore plus sévères dans un proche avenir. Alors que les perspectives d'emplois restent profondément défavorables, les jeunes ne semblent pas avoir pris la mesure de la dynamique actuelle.

Lorsqu'on interroge les jeunes de 15 ans à 29 ans sur leurs projets d'avenir, qu'ils soient inactifs, chômeurs ou occupés, 80% d'entre eux désirent changer de statut et obtenir un nouvel emploi. C'est bien sûr le cas pour l'ensemble des jeunes chômeurs, mais aussi pour près des deux tiers de ceux qui travaillent. Quant aux jeunes inactifs, ils sont 84% à désirer obtenir un emploi. Parmi les jeunes actifs occupés, c'est dans le secteur privé (formel et informel) que l'insatisfaction liée à l'emploi exercé est la plus élevée. Par contre, les jeunes salariés du secteur public sont très peu nombreux à vouloir changer de secteur.

Le type d'emploi recherché affiche clairement la préférence marquée des jeunes pour des emplois protégés. Près de 80% cherchent un emploi salarié, 40% comme cadres, plus de 70% dans le secteur moderne. Plus frappant encore, plus d'un jeune sur deux souhaite trouver du travail dans le secteur public. Le tableau 16 illustre le désajustement complet entre les préférences des jeunes et les opportunités réelles d'emplois.

TABLEAU 16
STRUCTURE DES EMPLOIS ET PROJETS D'AVENIR DES JEUNES DE 15-29 ANS:
un rêve impossible

%	Administration publique	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel	Total
Projets d'emplois des jeunes	45,0	9,2	23,8	22,0	100
Créations d'emplois pourvus par les jeunes en 1992	2,4	1,1	13,2	83,3	100

Source: Enquête 1-2-3 (93)

En particulier, les jeunes continuent de croire que l'acquisition d'un diplôme universitaire donne inéluctablement accès à un emploi public. 70% des jeunes fréquentant le supérieur appellent de leurs vœux ce type de postes, et moins de 15% entrevoient la possibilité de travailler dans le secteur informel. En fait, il s'agit d'une croyance générale puisque les jeunes du secondaire nourrissent les mêmes illusions. Il est difficile de prédire les conséquences de la prise de conscience des jeunes de la réalité qui les attend, mais les révisions seront amères.

C'est évidemment la sécurité de l'emploi, et dans une moindre mesure l'espérance de salaires supérieurs, qui incitent les jeunes à revendiquer un emploi salarié.

Les projets des jeunes suivant leur statut actuel montre qu'aucune catégorie ne considère majoritairement le secteur informel comme un avenir désirable. En particulier, moins d'un jeune chômeur sur cinq formule un projet visant à s'installer à son compte.

TABLEAU 17
PROJETS D'EMPLOIS DES JEUNES DE 15-29 ANS EN FONCTION DE LEUR STATUT ACTUEL:

STATUT ACTUEL	DESIR CHANGER DE STATUT %	SECTEUR DESIRE				
		Adm. publique	Entr. publique	Secteur formel	Secteur informel	Total
Inactif	84,0	52,7	8,5	21,4	17,4	100
Chômeur	99,0	38,2	15,5	29,3	17,0	100
Adm. publique	27,9	54,2	11,1	28,5	6,2	100
Entr. publique	21,5	14,5	1,0	75,7	8,8	100
Secteur formel	68,6	38,3	11,5	20,8	29,4	100
Secteur informel	69,5	28,5	4,8	25,0	41,7	100

Source: Enquête 1-2-3 (93)

CONCLUSION

Contrairement à une idée de plus en plus couramment développée ⁽²⁴⁾, un ajustement a bien eu lieu (et est encore à l'oeuvre) sur les marchés du travail en Afrique. Bien sûr, il ne s'agit pas de l'Ajustement Structurel, porteur d'une nouvelle croissance, tel que le prévoyait la théorie économique et tel que tentent de l'imposer les politiques en vigueur. Paradoxalement, l'ajustement constaté se caractérise par des effets totalement inverses de ceux escomptés. En particulier, il se traduit par une croissance des effectifs employés dans les secteurs abrités de biens non échangeables.

Jusqu'aujourd'hui, les entreprises du secteur moderne (public et privé) se sont principalement ajustées par une nouvelle régulation de leurs effectifs, plutôt que par la baisse des salaires. Dans les entreprises privées et le secteur public de production, on a procédé à des licenciements, sans toutefois obtenir de gains substantiels de productivité. Mais c'est sans doute dans l'administration publique que le changement dans la politique de recrutement a été le plus important. Si effectivement, il n'y a pas eu de compression sensible des effectifs, le gel des embauches a cassé l'une des composantes centrales du mode de régulation antérieure, à savoir l'automatisme du lien diplôme/emploi public.

Cette situation a engendré un formidable bouleversement du marché du travail, dont les traits principaux sont les suivants:

- augmentation du niveau de formation de la main-d'oeuvre;
- montée des taux d'activité féminins;
- explosion du chômage, plus liée à la dégradation du cadre macroéconomique et à l'énorme contraction de la demande, qu'à des dysfonctionnements propres au marché du travail;

²⁴) Par exemple M.F. LANGE et J.Y. MARTIN écrivaient dans une publication récente: "Les économies africaines restent depuis la période coloniale à dominante d'économies de rentes, la structure des emplois s'est peu modifiée depuis trente ans". in Ministère de la coopération et du développement, actes du colloque "Jeunes-Villes-Emplois. 26-29 octobre 1992", Paris, 1993, p.97. Voir aussi BERG E., "Illusions, erreurs et effets pervers en matière d'aide à l'ajustement", in "La France et l'Afrique: vade-mecum pour un nouveau voyage", Karthala, Paris, 1993, pp.367-377.

- régression des taux de salarisation, qui a pour conséquence directe la croissance rapide du secteur informel (dont les possibilités de générer un revenu satisfaisant semblent saturées);
- chute probable des salaires réels et de la rémunération par tête du travail.

Cette dynamique régressive est porteuse d'une "rupture générationnelle" potentiellement explosive. Les jeunes générations, plus qualifiées, sont de plus en plus exclues du marché de l'emploi, tandis qu'on observe un vieillissement de la main-d'oeuvre dans le secteur moderne (emploi préservé dans l'administration publique). Les jeunes diplômés voient se tarir les sources d'emplois qui ont constitué le débouché naturel de leurs aînés.

D'un point de vue plus général, le processus en cours est un phénomène de régression historique sans doute jamais observé jusqu'à ce jour dans le monde et dont on n'a pas pris la mesure réelle. La généralisation du salariat qui a toujours été considérée comme un indicateur de développement, risque de ne pas voir le jour en Afrique, même dans un avenir de moyen terme. Dans les pays industrialisés, la relation salariale est une norme, même si elle a été marginalement écornée depuis le début de la crise des années 70. En Amérique latine, si le processus de salarisation semble s'être bloqué durant la dernière décennie, les perspectives semblent annoncer un maintien du statut quo en terme de répartition emploi formel/emploi informel. Par contre en Afrique, on observe une chute sans précédent.

La situation est d'autant plus grave que le pire n'est pas encore survenu. Que ce soit dans le secteur public qui souffre d'un déficit budgétaire proche de 12% du PIB, ou dans le secteur privé moderne malmené par la concurrence étrangère (notamment en provenance du Nigéria), on devrait assister dans les prochaines années à de nouvelles compressions de personnels et/ou de baisse très sensible des salaires. Il est clair que la capacité d'absorption du secteur moderne africain, inséré dans un contexte mondial hautement concurrentiel, sera nettement insuffisante pour intégrer une part croissante d'une population active, avec la pression démographique la plus forte du monde. Ainsi, avec un taux de croissance de la population active urbaine de 6% et une hypothèse de croissance de la productivité de 3% l'an (largement inférieure à celle qui serait nécessaire pour pouvoir lutter contre la concurrence extérieure), le simple maintien du taux de salarisation exigerait une croissance du secteur formel de 9% l'an. Autant dire un objectif aujourd'hui totalement hors de portée.

Dans ces conditions, la gestion des marchés du travail constitue un des défis majeurs des années à venir en Afrique. Parmi les problèmes qu'il va falloir impérativement résoudre, nous en citerons trois qui nous semblent de première importance:

- en premier lieu, comment endiguer la montée du chômage, et plus spécifiquement l'exclusion des jeunes du marché de l'emploi;
- en second, trouver la solution pour restaurer la productivité des salariés du secteur public dans un contexte d'assainissement des finances publiques;
- enfin et surtout, il va falloir apprendre à faire rimer secteur informel et développement. Comment orienter ce secteur qui a jusqu'ici servi de soupape de sécurité vers des logiques plus productives.